



Comment prouver que mon père ment sur ses revenus ?

Par **Blue885**, le 14/01/2024 à 20:53

Bonjour,

Je suis majeur, je ne travaille pas, j'ai un handicap qui sera bientôt reconnu par la MDPH.

Mon père avec lequel je n'ai jamais vécu a décidé de son propre chef d'arrêter de payer ma pension alimentaire en 2020.

Ma mère a saisi le service de recouvrement des pensions alimentaires de la CAF car j'étudiais dans une autre région et elle avait beaucoup de frais.

Mon père a lui demandé la suppression ou la baisse de celle-ci et ma mère a reçu une convocation prochaine devant le Tribunal.

Le compte-rendu de l'avocate de mon père est un tissu de mensonges, notamment concernant ses revenus (environ 11000 € par an) alors que d'après mes recherches sur internet, il est gérant de 3 sociétés et sa femme d'une autre et il a plusieurs biens immobilier et quelques uns en locations.

Sur internet, je ne trouve pas d'élément sur le chiffre d'affaire de ses sociétés.

Pour le moment, ma mère n'a pas pris d'avocat car la juridiction devant laquelle est incompétente car il s'agit du lieu du demandeur (94) au lieu du défendeur (93 ma mère).

Elle demandera l'aide juridictionnelle partielle lorsqu'elle recevra la convocation devant la

juridiction compétente.

Pouvez-vous me dire ce que je peux faire pour prouver les revenus biens supérieurs (il doit manquer un 0) de mon père?